

# POURIM : MITSVOT ET MINHAGUIM

Nous célébrons la fête de Pourim afin de proclamer le miracle que Hachem a fait en sauvant les juifs et en inversant le décret de Haman qui lui retomba dessus. Pour ce faire, nous avons reçu 4 Mitsvot à accomplir :

## LA LECTURE DE LA MÉGUILA



C'est grâce à la lecture de l'histoire de Pourim que le miracle prend de l'ampleur.

Il est une obligation de lire la Méguila, une fois le soir à partir de la tombée de la nuit jusqu'à l'aube et une fois dans la journée à partir du lever du soleil, jusqu'au coucher du soleil. (A posteriori, si on l'a lue à l'heure de l'aube, on sera quitte.). Le fait de l'écouter deux fois le jour, ne permettra pas de rattraper la lecture de la nuit. D'autre part, il faut la lire une fois le jour et une fois la nuit, car les juifs ont prié pour leur sauvetage jour et nuit.

Nous déroulons toute la Méguila avant de commencer la lecture Car elle doit être lue comme une lettre, cela fait partie de la proclamation du miracle.

Lorsque nous lisons les noms des 10 fils de Haman nous devons le faire d'un seul souffle pour nous apprendre qu'ils ont été pendus au même moment.

L'assemblée lit certains passages à haute voix car cela rajoute de la joie.

## MATANOT LAEVYONIM - DONS AUX PAUVRES

Il y a une obligation de donner de l'argent à deux pauvres différents, afin de réjouir leur cœur et pour qu'ils puissent eux aussi faire le michté. La mitsva est de donner au minimum, une somme que le pauvre reçoit sans honte pour avoir de quoi faire un repas, chacun selon ses moyens. Le Michna Béroura précise qu'il est préférable d'investir plus dans les Matanot Laevyonim que dans les michloa'h manot ou encore le michté. On se souciera également que le pauvre reçoive l'argent le jour même.



## LES MICHLOA'H MANOT



Haman a dit au roi A'hachvéroch : «Il y a un peuple éparpillé parmi les peuples». En accomplissant la mitsva Michloa'h Manot nous avons la possibilité de nous rapprocher de notre prochain.

Il faut donner au minimum deux mets différents à une personne.

On embellira la mitsva selon ses propres moyens.

Certains ont l'habitude de donner par un intermédiaire mais ce n'est pas obligatoire.

Puisque l'une des raisons de cette mitsva est de rapprocher les juifs entre eux, il faudra connaître l'identité de l'expéditeur et à qui nous donnons.

# POURIM : MITSVOT ET MINHAGUIM

## MICHTÉ

Dans la journée de Pourim, nous avons le devoir de festoyer autour d'un bon repas, en souvenir du miracle qui a été fait en faveur du peuple juif. Haman prémédita notre extermination, mais Hachem en décida autrement et on pendit Haman et ses 10 fils sur la place publique. L'habitude la plus adoptée est de prier la prière de Min'ha et ensuite de procéder au Michté. On s'efforcera de créer une ambiance chaleureuse, festive et très joyeuse. On boira du vin rouge, afin de se réjouir plus intensément.



## MINHAGUIM - COUTUMES :

- **Se déguiser :** Le Rama ramène le minhag de se déguiser le jour de Pourim, un minhag très largement répandu dans le monde. Il y a de nombreuses raisons rapportées à ce minhag, l'une d'entre elles serait de se souvenir de l'image de Mordékhai sortant du palais royal vêtu d'habits royaux, alors que quelques jours avant, il était en deuil, vêtu de toile.
- **Manger les oreilles de Haman :** Il existe un minhag de manger des douceurs le jour de Pourim qui auraient une forme triangulaire et seraient fourrées de chocolat ou de crème de pavot. On a l'habitude de nommer ces gâteaux « oreilles de Haman ». Plusieurs raisons ont été données, l'une d'entre elles, serait qu'à l'époque, on coupait les oreilles des hommes pendus ou encore que l'on a pendu les enfants de Haman par les oreilles.
- **Faire du bruit en entendant Haman :** Il y a un minhag dans toutes les synagogues de faire du bruit, lorsque le nom de Haman est énoncé lors de la lecture de la Méguila. Il y a plusieurs vertus à ce minhag. Cela ajoute de la joie, cela nous rappelle d'effacer le souvenir de Amalek, cela nous rappelle également comment Hachem s'occupe personnellement des mécréants. Selon la Kabbala, on tapera du pied.  
Cependant, selon la Halakha, on fera attention de ne pas déranger le bon déroulement de la lecture, car chacun des mots de la Méguila, doit être écouté scrupuleusement.

